

N° 2026-09-30

Séance du mardi 22 septembre 2026

OBJET : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2026-2028
ENTRE LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION ET LA MISSION LOCALE
DU FOREZ ET CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2026

Le conseil communautaire de Loire Forez agglomération, légalement convoqué le mardi 15 septembre 2026 s'est réuni à Montbrison à 19 heures 30 le mardi 22 septembre 2026, sous la présidence de Monsieur Christophe BAZILE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20260922-20260922_CC_D30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2026
Publication : 05/10/2026



Présents : René AVRIL, Albert BACQUART, Christophe BAZILE, Michaël BERGER, Rémi BERGER, Anne BERTIER, Christine BERTIN, Christophe BLOIN, Baptiste BON, Roland BONNEFOI, Roland BOST, Vivien BROUILLAT, Julien BRUNON, David BUISSON, Laurent CARUANA, Nasera CHABANE, Martine CHARLES, Franck CHASSAGNEUX, Thierry CHAVAREN, Gilbert CHAZAL, Jean-Baptiste CHOSSY, Isabelle CHOULET-DEMARIAUX, David COCAGNE, Jérôme COMBE, Pascal COSTON, Patrice COUCHAUD, Bernard COUTANSON, Béatrice DAUPHIN, Jean-Luc DAVAL-POMMIER, Hervé DE STEFANO, Julien DEGOUT, Serge DERORY, Sandrine DESSALCES, Christophe DESTRAS, Thierry DEVILLE, Dominique DEVIN, Catherine DOUBLET, Paul DUCHAMPT, Philippe ESSERTEL, Stéphanie FAYARD, Alban FONTENILLE, François FORCHEZ, Michaël FORGE, Joël FORTUNIER, René FRANÇON, André GACHET, Tess GAGNAGE, Marie-Thérèse GAGNAIRE, Carine GANDREY, Pierre GARBIL, Mickaël GAULT, Flora GAUTIER, Florence GAVARD, André GAY, Sylvie GENE BRIER, Sofiane GHILAS, Marcel GIACOMEL, Cindy GIARDINA, Valéry GOUTTEFARDE, Serge GRANJON, Valérie HALVICK, Thierry HAREUX, Delphine IMBERT, Corinne JACQUEMONT, Dominique JACQUET, Denis JOANDEL, Olivier JOLY, Emilien JOUSSERAND, Asim KARATAS, Kévin KLEIN, Eric LARDON, Nathalie LE GALL, Sylvain LEVET, Guillaume LOMBARDIN, Jimmy LUMINIER, Cécile MARRIETTE, Yves MARTIN, Christelle MASSON, Martine MEILLIER, Jean-Gérard MERLE, Rachel MEUNIER-FAVIER, Frédéric MILLET, Mickaël MIOMANDRE, Thierry MISSONNIER, Jean-Philippe MONTAGNE, Frédéric MURAT, Rambert PALIARD, Alexandre PALMIER, Nicole PARDON, Marc PELARDY, Pascale PELOUX, Jean-Michel PERRACHE, Jérôme PEYER, Philippe PEYRARD, Jean-Pierre PONCHON, Patrice POTONNIER, Pascal POURRAT, Ghyslaine POYET, Robert REGEFFE, Tom RIEU, Rémi RIZAND, Pascal ROCHE, Claudia ROLLE, Patrick ROMESTAING, Patrice ROMEUF, Julien RONZIER, Lysiane ROYER, Stéphane ROYER, Jérôme SAGNARD, Gilles SOLEILLANT, Geneviève SORLIN, Arlette SURGEY, Laurent TALLARONT, Laurent THEOLEYRE, Jean-Paul TISSOT, Luc VERICEL, Gérard VERNET, Eric VIOLLET

Absents remplacés : Hervé BEAL par Sandrine DESSALCES, Jean-Marc DUMAS par Joël FORTUNIER, Patrick FARISSIER par Geneviève SORLIN, Thierry GOUBY par Lysiane ROYER, Madeleine SOLEILLANT par Gilles SOLEILLANT, Séverine TARIT par Jérôme COMBE, Elodie THEVENET par Pascal ROCHE, Yannick TOURAND par Vivien BROUILLAT

Pouvoirs : Muriel COUTURIER pouvoir à Ghyslaine POYET, Serge GOMET pouvoir à Hervé DE STEFANO, Grégoire GRANGER pouvoir à Tom RIEU, Marie-Gabrielle PFISTER pouvoir à David BUISSON, Pierrick PLAT pouvoir à Marie-Thérèse GAGNAIRE, Frédérique SERET pouvoir à Patrice POTONNIER, Annabel TURNEL pouvoir à Catherine DOUBLET

Absents : Yves DUPORT

Secrétaire de séance : Eric LARDON

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé :	126
Nombre de membres présents :	118
Nombre de membres suppléés :	8
Nombre de pouvoirs :	7
Nombre de membres absents :	1
Nombre de votants :	123

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu les statuts de Loire Forez agglomération et notamment sa compétence obligatoire en matière de développement économique,

Vu la volonté politique de Loire Forez agglomération de développer l'emploi, la formation et agir en faveur de l'insertion,

Considérant que dans cette logique, Loire Forez agglomération accompagne des structures et/ou adhère à des dispositifs menant des actions sur le champ de l'insertion par l'emploi et à l'accès à la formation,

Considérant que la Mission locale du Forez a pour mission l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, et pour action de promouvoir, soutenir, favoriser toute initiative visant à la prise en charge globale des problèmes d'insertion et d'accompagnement à l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans,

Considérant que durant le précédent mandat, deux conventions d'objectifs et de moyens entre Loire Forez agglomération et la Mission Locale du Forez ont déjà été conclues sur les périodes 2020-2022 et 2023-2025,

Considérant la nécessité de poursuivre la dynamique territorialisée d'intervention de la Mission Locale du Forez engagée,

Considérant que l'association déclare avoir souscrit au Contrat d'engagement républicain (CER),

Il est proposé au conseil communautaire de bien vouloir :

- approuver le renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens entre Loire Forez agglomération et la Mission Locale du Forez sur la période 2026-2028,
- approuver la subvention accordée à l'association au titre de l'année 2026 pour un montant de 115 200 euros,
- autoriser le Président ou son représentant à signer la convention ainsi que tout document afférent.

M. P. ROMESTAING et M. P. ROMEUF ne prennent pas part au vote.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire décide :

- d'approuver le renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens entre Loire Forez agglomération et la Mission Locale du Forez sur la période 2026-2028,
- d'approuver la subvention accordée à l'association au titre de l'année 2026 pour un montant de 115 200 euros,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention ainsi que tout document afférent.

Fait et délibéré, à Montbrison, le 22 septembre 2026
Ont signé, au registre, les membres présents.

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement le 02/10/2026

Par délégation, pour le président,
le vice-président en charge de la mobilité
Eric LARDON



Signé électroniquement le 01/10/2026

Le Président,
Christophe BAZILE

